

Montagne Saint-Maurice: des plantations pour la forêt de demain



Ils ne mesurent que quelques dizaines de centimètres et semblent encore bien frêles au milieu des arbres centenaires qui les entourent mais sont l'avenir de la forêt. Photo LeDL/J.F.

Dans le cadre du projet "Résilience de la forêt de Saint-Maurice", des "îlots d'avenir" vont accueillir des essences diverses plus adaptées à l'augmentation des températures et aux insectes ravageurs.

En France, une commune sur trois est propriétaire de forêt. Partenaire privilégié des communes forestières, l'Office national des forêts (ONF) œuvre à la gestion durable des forêts des collectivités. Parmi les solutions apportées pour penser l'avenir de la forêt, les "îlots d'avenir". Ce sont de petites surfaces forestières au sein desquelles sont testées de nouvelles essences sélectionnées pour se développer sous des climats plus secs et chauds.

Dans le cadre du projet "Résilience de la forêt de Saint-Maurice", du Plan France relance forêt national et avec le soutien du Département de la Drôme, les travaux de plantations de nouvelles essences résistantes à l'évolution du changement climatique sur des clairières réalisées lors des dernières coupes de bois ont commencé début décembre.

Penser l'avenir de la forêt

Un chantier de plusieurs semaines, supervisé par les agents de l'ONF et réalisé par la société Serpe, qui permettra peut-être d'avoir encore une forêt ici dans quelques dizaines d'années et qui représente

un moment essentiel dans le cadre de la préservation de ce patrimoine forestier naturel.

800 arbres d'essences diverses, non présents actuellement sur le site, plus adaptés à l'augmentation des températures et aux insectes ravageurs, ont été retenus. Chênes de Hongrie, cèdres de l'Atlas, sapins de Bornmuller, douglas de Californie, poiriers sauvages ou tilleuls à grandes feuilles accompagneront la régénération naturelle des espèces en place. Installées dans le cadre du Plan de relance de l'État, les plantations sont financées à 70 % par des subventions. Le coût des travaux s'élève à 12 738 € TTC. L'Etat et le Département ont contribué à hauteur de 9 465 €.

• Josiane Froustey